

CONSEIL DE L'EUROPE

COUNCIL OF EUROPE

Strasbourg, le 20 mai 1981

DECS/Doc (81) 9

Or. angl.



COE147664

CONSEIL DE LA COOPERATION CULTURELLE

Thesaurus multilingue EUDISED

Groupe chargé de la gestion
du thesaurus multilingue EUDISED

Réunion restreinte

Bruxelles, le 12 mai 1981

RAPPORT

1. La réunion a rassemblé Mme D. Hizette (EURYDICE), M. W.F. de Regt (Président du Groupe chargé de la gestion du thesaurus multilingue EUDISED), M. J. Viet (consultant auprès du Conseil de l'Europe pour les questions concernant le thesaurus multilingue EUDISED) et M. W.F. Barret (Conseil de l'Europe).

2. L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- procédure de présentation des propositions de modifications au thesaurus multilingue EUDISED ;
- publication de l'édition révisée du thesaurus multilingue EUDISED ;
- préparation de la réunion d'octobre 1981 du Groupe chargé de la gestion du thesaurus multilingue EUDISED.

3. Pour la présentation de propositions de modifications au thesaurus multilingue EUDISED, la procédure suivante a été retenue :

- Des propositions de modifications peuvent être présentées par l'intermédiaire des agences nationales EUDISED R & D et/ou des membres du Groupe chargé de la gestion du thesaurus multilingue EUDISED ; les propositions seront présentées sur le bordereau approprié fourni par le Conseil de l'Europe et envoyées à l'adresse suivante :

Conseil de l'Europe
Direction de l'Enseignement, de la Culture et du Sport
Section de la Documentation
Thesaurus multilingue EUDISED
F - 67006 Strasbourg Cedex.

- La Section de la Documentation du Conseil de l'Europe transmettra les propositions à M. J. Viet et en enverra un exemplaire à EURYDICE.

. Si M. J. Viet juge une proposition inacceptable, il retournera le bordereau de proposition au Conseil de l'Europe qui le renverra à l'auteur de la proposition, en informant EURYDICE de la décision prise.

- Les propositions jugées dignes d'un examen approfondi seront transmises par J. Viet aux membres du Groupe chargé de la gestion du thesaurus multilingue EUDISED pour commentaire et/ou attribution des équivalents linguistiques. Les membres du Groupe consultés seront les deux représentants par zone linguistique pour laquelle il existe une édition révisée du thesaurus multilingue EUDISED, les deux représentants scandinaves, EURYDICE, le Conseil de l'Europe.
- Les membres consultés disposeront d'un mois pour donner leur réponse.
- Si, à la lumière des commentaires/équivalents linguistiques reçus, J. Viet souhaite procéder à de nouvelles consultations, il pourra contacter le président du Groupe chargé de la gestion du thesaurus EUDISED.

- Les modifications proposées seront alors envoyées à Datacentralen pour introduction dans l'ordinateur. Le listing approprié sera vérifié par J. Viet.
- Après avoir vérifié que la modification proposée est tout à fait acceptable, J. Viet demandera à Datacentralen d'envoyer, au Conseil de l'Europe et à EURYDICE, un listing du descripteur en question, ainsi que ses relations.
- Le Conseil de l'Europe et EURYDICE feront savoir qu'une modification du thesaurus multilingue EUDISED est acceptée.

On trouvera à l'Annexe I un graphique présentant la procédure décrite ci-dessus.

Il a été convenu que cette procédure sera employée jusqu'à la réunion d'octobre 1981 du Groupe chargé de la gestion du thesaurus multilingue EUDISED.

4. J. Viet informe les participants que le traitement informatique des listes alphabétiques des descripteurs anglais, français, allemands, espagnols et néerlandais est presque terminé. Il a été convenu que le thesaurus multilingue EUDISED comprendra dans chaque version linguistique publiée :

- une introduction qui sera rédigée par J. Viet ;
- une présentation par ordre alphabétique des descripteurs avec les équivalents linguistiques dans les quatre autres langues, le numéro de facette, BT, RT, NT, et, le cas échéant, un note d'application ;
- une présentation par facettes (descripteurs seulement) ;
- un index permuté.

5. Une préférence a été exprimée en faveur d'une publication non commerciale de l'édition révisée du thesaurus multilingue EUDISED. Il a été proposé de comparer le coût de l'impression de l'édition révisée par le Conseil de l'Europe avec le coût de l'impression par la CEE, afin de confier l'impression à l'organisation offrant les meilleures conditions, en demandant à l'autre organisation de participer au coût de l'opération. L'édition révisée serait disponible gratuitement sur demande, et les autorités nationales pourraient, si elles le souhaitent, imprimer des exemplaires supplémentaires destinés à être distribués gratuitement.

Au 31 décembre 1980, les exemplaires suivants de la première édition du thesaurus multilingue EUDISED avaient été vendus :

- version française : 795
- version anglaise : 589
- version allemande : 360
- version espagnole : 249.

6. Il a été décidé de prévoir à l'ordre du jour de la réunion d'octobre 1981 du Groupe chargé de la gestion du thesaurus multilingue EUDISED, les points suivants :

- préparation et publication de l'édition révisée du thesaurus multilingue EUDISED ;
- présentation fléchée du thesaurus multilingue EUDISED ;
- procédure de modification du thesaurus ;
- sous-thesauri : . langues et enseignement des langues,
. éducation spéciale ;
- descripteurs nationaux intéressant le thesaurus multilingue EUDISED ;
- développements nationaux et internationaux intéressant le thesaurus multilingue EUDISED depuis la réunion d'octobre 1980 du Groupe chargé de la gestion ;
- rapport concernant les activités EUDISED R & D et EUDISED EP ;
- état d'avancement de la mise en accès direct de la base de données EUDISED R & D ;
- mise au point d'une base de données concernant la terminologie de l'éducation ;
- composition du Groupe chargé de la gestion du thesaurus multilingue EUDISED après octobre 1981 ;
- élection d'un président en remplacement de M. W.F. de Regt.

APPENDIX I/ANNEXE I

PROCEDURE FOR DEALING WITH PROPOSALS FOR MODIFICATIONS
TO THE EUDISED MULTILINGUAL THESAURUS
PROCEDURE POUR TRAITER LES PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS
AU THESAURUS MULTILINGUE EUDISED

